

CONDAMNATION DE LA VIOLENCE

Ils travailleraient donc fort mal au bien de l'ouvrier — qu'ils s'en rendent compte — ceux qui, affichant la prétention de vouloir améliorer ses conditions d'existence, ne lui donneraient la main que pour la conquête des biens fragiles et périssables d'ici-bas, négligeraient de l'éclairer sur ses devoirs à la lumière des principes de la doctrine chrétienne et iraient même jusqu'à exciter toujours davantage son animosité à l'égard des riches, en se livrant à ces déclamations amères et violentes par quoi nos adversaires poussent les masses au bouleversement de la société.

Pour écarter un aussi grave péril, il faudra, Vénérable Frère, toute votre vigilance. Prodiguant vos conseils — comme vous l'avez fait déjà — à ceux qui visent directement à améliorer la condition des ouvriers, vous leur demanderez d'éviter les intemperances de langage qui caractérise les socialistes et de pénétrer profondément d'esprit chrétien, toute leur action ; qu'elle tende à réaliser ou à propager un si noble programme. Si l'esprit chrétien fait défaut, sans parler du mal incroyable que pourrait causer cette action, il suffira d'affirmer qu'elle est vouée à la stérilité. Nous voulons espérer que chacun sera docile à vos instructions ; si l'un ou l'autre osait s'obstiner dans ses vues, retirez-lui sa charge sans hésiter.

CAPITAL ET TRAVAIL

A cette œuvre du relèvement chrétien, comme l'on dit, des humbles, ceux-là doivent plus largement contribuer que la bonté et la libéralité divine y a rendus plus spécialement aptes. Tous ceux d'abord à qui leurs connaissances confèrent quelque supériorité ne refuseront pas d'aider les ouvriers de leurs conseils, de leur autorité, de leur parole, et tout spécialement par l'appui qu'ils donneront aux œuvres suscitées dans ce dessein par la Providence. De même, que les privilégiés de la fortune veuillent bien régler leurs rapports avec les prolétaires non suivant les données du droit strict, mais plutôt sur les principes de l'équité. Bien plus, Nous les engageons Nous-même de toutes Nos forces à apporter en ces relations le plus possible d'indulgence, de largeur d'esprit et de libéralité, de faire, sur leurs propres droits, toutes concessions et remises possibles.

D'autre part, ceux qui occupent des situations inférieures quant au rang et à la fortune doivent bien se convaincre que la diversité de classes sociales tient à l'ordre même des choses, et donc c'est de la volonté divine qu'on doit répéter qu'« Elle a créé les grands et les petits, *quoniam pusillum et magnum ipse fecit* » (1) pour le plus grand avantage des individus et de la société. Ces humbles doivent se pénétrer de cette vérité : quelque amélio-

(1) Sap. VI, 8.